



## Compte-rendu : AG de la section Pont de Beauvoisin

*Dullin le 17 janvier 2026 salle de la cheminée*

### Accueil :

Le vice-président de la section Jean Lutrin annonce présenter la séance suite à la démission avec effet immédiat du Président Thierry Bernardy le 12 décembre.

### Rapport d'activité :

La section compte 93 adhérents dont 15 nouvelles adhésions. La répartition est de 13 femmes et 80 hommes pour une moyenne d'âge de 57 ans.

Cela représente l'entretien de 869 ruches, majoritairement en apiculture de loisir.

La section gère le rucher école de Novalaise, actif de mi-mars à fin septembre pour la formation initiale, la formation continue et l'appui technique.

Tout au long de l'année, le groupe Whatsapp assure la continuité de l'appui technique.

La section a participé à 4 événements pour faire connaître son activité, promouvoir l'abeille et ses produits.

- Le forum des associations le 6 Novembre à Novalaise
- Le salon création et artisanat le 15 Novembre à St Maurice de Rotherens
- La fête de l'abeille le 30 Novembre à Aix les Bains organisé par le RDA
- Le marché des saveurs le 7 Décembre à Novalaise

Le conseil d'administration s'est réuni les 1<sup>er</sup> Mars, 30 Aout, 31 Octobre et 5 Décembre.

Le président a démissionné de ses fonctions le 12 Décembre avec effet immédiat.

Le renouvellement du conseil d'administration et l'élection du nouveau Président seront fait à l'issue des rapports d'activités et financiers.

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### Rapport financier :

Le trésorier Patrick Bertin prend la parole afin de présenter les différents comptes de la section.

Le résultat fin 2025 laisse apparaître un léger déficit suite à l'achat en prévision de vente en

2026 de pièges à Frelons asiatique en fin de saison. Il est à rappeler également qu'il reste 2 essaims à vendre ainsi que du miel toujours en stock ( $\approx$  50kg de miel restant).  
Les comptes ont été vérifiés et validés par Thomas Chapman.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

## Rucher école :

Gilles Canas présente la session 2025 au rucher école.

9 colonies sur les 10 hivernées récupérées au printemps.

Rénovation et relooking de 10 ruches (peinture, motif en façade, rallonge de planche d'envol, isolation...).

Création de 8 essaims via différents moyens (division horizontale, verticale et classique) dans le but de montrer différentes techniques (prévention essaimage, essaimage artificiel, élevage de reine, greffage...).

Réalisation de 2 essaims

supplémentaires fait après récolte en juillet par Fabrice.

Production de 150kg de miel, reste à la vente une vingtaine de pot de 1kg et environ 70 en pot de 500g.

Mise en hivernage de 8 colonies (pour assurer le bon fonctionnement du rucher école en 2026) et 2 essaims.

Remerciement à Patrick qui depuis 3 ans aide tout au long de l'année à la gestion du rucher.

Remerciement également aux adhérents qui sont venus donner un coup de main lors d'opérations parfois fastidieuses et répétitives.

Plusieurs projets à réaliser en 2026 dont 1 déjà validé, la séparation des cours de formation initiale de ceux de formation continue.

Les ruches seront réparties entre les 2 cours.

D'autres projets seront présentés dont la possible couverture du rucher afin de lutter dans le futur contre la prédation du frelon asiatique ainsi que pour faire face au climat venteux et froid de l'emplacement du rucher.



Fabrice Messing intervient à son tour, il a assuré la formation initiale durant la saison. Il a délivré les bases de l'apiculture, enseigné le cycle biologique de l'abeille ainsi que celui de la colonie, expliqué les bases sanitaires et environnementales et enfin instigué chez les nouveaux la passion des abeilles.

Il regrette cependant le manque d'assiduité des débutants, la saison commençant avec 7/8 élèves pour finir à 2 élèves en fin de saison.

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

## Renouvellement du conseil d'administration :

Rappel de la démission du Président Thierry Bernardy le 12 décembre avec effet immédiat.

7 administrateurs à renouveler en 2026 :

Alain Bavuz, Patrick Bertin, Pierre Billon, Gilles Canas, Clément de Sousa, Dominique Lequet, André Rochas

→ Renouvelés à l'unanimité par l'assemblée

Se présentent au CA :

Thomas Chapman, Isabelle Dechene-Cotillon, Thibault Lefèbvre

→ Acceptés à l'unanimité par l'assemblée

Pierre Billon se présente au poste de Président de la section.

Vote à bulletin secret, 30 inscrits, 28 votant, 2 abstention.

→ 28 voix en faveur de Pierre Billon, il est élu Président.



## Frelons asiatique :

Le piégeage de fondatrices frelons asiatiques de début de saison montre une progression importante de ce dernier sur notre territoire (2500 frelons asiatiques piégés).  
Les campagnes de piégeage devront s'intensifier à l'avenir.

## Varroa :

Gilles Canas et Jean Lutrin interviennent sur une étude menée avec des données collectées auprès des différents membres de la section sur la gestion varroa.

Il en ressort que la mortalité due au varroa n'est pas une fatalité et qu'il existe des protocoles qui montrent leur efficacité.

Il est entendu qu'un suivi rigoureux en saison du taux d'infestation est nécessaire.

Pour plus d'informations et de précisions, se rapprocher de l'équipe du rucher école.

Gilles et Jean rappellent qu'ils ne sont en aucun cas scientifiques et ne font que mettre des résultats de terrain en évidence.

## Mot de la fin du président :

Pierre Billon prend la parole en fin de séance pour souligner qu'il n'avait pas forcément d'aspiration à la présidence et qu'il souhaite que les rôles et activité de chacun soit bien répartis au sein du CA.

Il tenait également remercier Thierry pour ses 17 années d'implication au rucher, mais ce dernier ayant quitté la salle avant la fin de la séance ne lui en a pas laissé l'occasion. Il le regrette.

Il a également remis à Patrick Bertin la médaille de Bronze pour son miel de plaine obtenu lors du concours des miel à la fête de l'abeille.

Il tient également à souligner que tout ce qui a été dit et fait dans le cadre du rucher école relève majoritairement de l'expérience et ne vaut pas parole d'évangile.

